Bois d'oeuvre-Droit à l'exportation

M. le vice-président: Dois-je dire qu'il est 18 heures? a imaginor-yous court manaicus, is

Des voix: Non.

M. le vice-président: Le débat se poursuit et la parole est au député d'Eglinton-Lawrence (M. de Corneille).

M. Roland de Corneille (Eglinton-Lawrence): Monsieur le Président, j'aimerais parler de ce projet de loi C-37. Il ne me reste plus beaucoup de temps, seulement deux minutes avant la fin de la journée. Je regrette cette situation, mais le Président ne veut pas dire qu'il est 18 heures. Puis-je dire qu'il est 18 heures et commencer mon discours demain ou la semaine prochaine?

Des voix: Non.

M. de Corneille: Je remercie les ministériels de leur collaboration. Il est évident qu'ils sont prêts à travailler dans un esprit de cordialité et de collaboration. Nous en avons vu pas mal. Les Canadiens ont déjà pris bonne note de la façon dont le gouvernement travaille et ils en ont assez.

Je dirai pour commencer que ce projet de loi devrait être mis à la poubelle, tout comme le Mémorandum d'entente qu'il vise à mettre en vigueur.

Autrefois, nos relations evec les États-Unis étaient des relations de bon voisinage dans lesquelles nous affichions un respect mutuel. Les gouvernements américains respectaient le Canada et le traitaient comme s'il était capable de gérer ses propres affaires, en bons voisins, car les bonnes clôtures font les bons voisins.

A partir du moment où le gouvernement a commencé à mettre en place sa politique d'amitié avec les Américains, où il a essayé de nous présenter comme des voisins spéciaux, nous avons été répudiés et on a profité de nous. Les Canadiens estiment que le gouvernement est en train de brader le pays. C'est pour cela que je désire prendre la parole.

[Français] M. le vice-président: Comme il est 18 heures, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, conformément aux dispositions de l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 heures.)